



# **Happy Puppy Kitten**

Y O G A

**Adeline Camus**

# CHARTRE

## Happy Puppy Kitten Yoga

### Présentation du concept éthique de Puppy Yoga (avec des chiots) et Kitten Yoga (avec des chatons) respectueux du bien-être animal

#### Préambule

Professeur de Yoga ayant fait partie de l'équipe de plusieurs Puppy Yoga, dont les pratiques ne prenaient pas véritablement en compte le bien-être des animaux, des participants (et même des collaborateurs), je souhaite développer mes propres cours en respectant véritablement les animaux, les participants et tous les collaborateurs.

Je suis Adeline Camus, l'organisatrice et la professeur de Yoga de ces séances de Puppy et Kitten Yoga éthiques, à Toulouse, Agen et Montauban.

#### Les bienfaits du Puppy et Kitten Yoga

##### Pour les animaux :

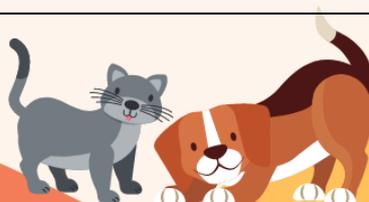
C'est entre 2 mois et 4 mois que les chiots intègrent le plus de choses, que la socialisation est à son paroxysme. Les séances de Puppy et Kitten Yoga favorisent donc le bien-être émotionnel et renforcent le lien entre les humains et les chiens/chats. Ces séances, pratiquées dans de bonnes conditions, permettent une sociabilisation en douceur des animaux, en les habituant à interagir avec des humains (adultes et enfants accompagnés), sans jamais les forcer. Cette sociabilisation permet alors de rendre les chiens moins peureux, timide ou agressif, des traits de caractère qui peuvent survenir plus tard.

##### Pour les personnes :

Outre les bienfaits du Yoga, aussi bien sur le corps (flexibilité, équilibre, assouplissement...), que sur l'esprit : apaisement mental, calme intérieur... les bienfaits du Puppy et Kitten Yoga incluent une diminution du stress et de l'anxiété grâce à l'interaction avec les chiots et chatons, et une augmentation de la libération d'endorphines, les hormones du bonheur, grâce à l'exercice et à l'interaction avec les animaux.

Les cours de Yoga sont adaptés aux débutants.

Les enfants sont les bienvenus à condition d'être accompagné d'un adulte.



### **Modalités de base des séances**

Les séances se dérouleront de la manière suivante : 20 minutes de Yoga, 10 minutes de relaxation, 30 minutes de câlins chiots/chatons.

Une atmosphère calme et cocooning.

Pas plus de 10 participants.

Les séances auront lieu les week-ends.

### **Les principes sur lesquels reposent mon concept – Mes engagements :**

1. Je suis devenue Maman de ma petite Flower, un bébé chow-chow et je ne ferai jamais subir à un animal ce que je n'aimerais pas que ma bébé
2. Avant de me lancer, je me suis entretenue avec des éducateurs canins et comportementalistes pour avoir leurs avis et conseils
3. Un temps d'accueil à l'arrivée des animaux pour qu'ils puissent faire leurs besoins naturels, et découvrir la salle.
4. Pas plus de 2 séances à la suite (30 minutes de pause entre les deux) avec les mêmes animaux pour respecter leurs besoins et leur rythme (sommeil notamment)
5. Une pause entre chaque cours pour que nos chers amis à 4 pattes puissent faire leurs besoins à l'extérieur, se dégourdir, et se reposer
6. Des éleveurs qui n'auront pas plus d'1h de route à faire (1h30 grand max)
7. De l'eau et des croquettes à volonté
8. Des jouets dédiés aux chiots
9. La meilleure hygiène possible pour le confort des participants et des animaux : nettoyage des locaux et tapis dès qu'ils seront souillés par les déjections des animaux, une litière à disposition des chats, des produits de nettoyage sains (respectueux de l'environnement et de la santé des personnes), la nécessité pour les participants de se munir de leur propre serviette de bain à poser sur leur tapis, nettoyage complet de la salle (et parties communes si nécessaire) à la fin des séances (serpillère)
10. Une rémunération honnête pour les éleveurs et la (ou les) personne(s) en charge du nettoyage
11. Pour les participants, un apprentissage des comportements de base à avoir avec les chiots
12. Mais surtout : le besoin de l'animal est respecté. Si bébé ne veut pas être approché, on le laisse tranquille, s'il a besoin de repos on le laisse dormir, si les animaux sont malades, on annule...

Il est interdit de porter les animaux en étant debout. Il est interdit de les forcer aux câlins.

**ATTENTION :** Aucune adoption ne sera faite à ce moment-là. Les démarches administratives légales doivent être respectées, et l'adoption d'un animal ne se fait pas sur un coup de tête ou coup de cœur 😊

